

Initiatives chercheurs, professeurs et étudiant

QI – Contribution à Montréal ville de savoir :

Nous désirons appuyer des projets ouverts à l'ensemble de nos universités membres, soit l'université Concordia, l'Université McGill, l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

OBJECTIFS:

- Encourager les activités de valorisation de la recherche et de l'innovation
- Encourager l'utilisation de la recherche dans le QI (au sein d'entreprises ou d'organisations)
- Favoriser le maillage intersectoriel entre entreprises, citoyens et organisations

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET?

- Chercheur, professeur, et/ou étudiants (1^{er}, 2^e, 3^e cycle) de nos universités membres.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

- Réalisation dans le QI ou au sein d'une université membre (ÉTS, McGill, Concordia ou UQÀM)
- Déroulement ou installation au cours de la période pour laquelle le projet a été soumis
- Le cas échéant, obtenir les autorisations requises pour la réalisation du projet (ex.: permis de l'arrondissement)
- Document complétés et soumis à temps*

*Il est fortement recommandé d'utiliser le [gabarit budgétaire](#) du Quartier de l'innovation.

Nous ne financerons pas :

- l'achat de matériel (ex. : microscope, machinerie, etc.) ;
- le fonctionnement d'une recherche (ex. : salaire récurrent, déplacements) ;
- le fonctionnement d'un groupe étudiant ;
- les traiteurs et l'alcool ;
- un même projet deux années consécutives** ;
- les projets comportant un élément inapproprié, de nature discriminatoire, violente ou dégradante.

**Sauf si le montant demandé est dédié à un aspect nouveau et innovant du projet.